

Le **premier juillet deux mille vingt-quatre, vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Madame le Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 23 mai 2024

Membres présents : Mme Monique BERTRAND, M Michel CERVANTES, Mme Sophie LEGROS, Mme Dominique BRENNAN, M Nicolas JACHET, M Vincent NAVARRE, Mme Céline LECOMPTE, M Denis GRENET, M Cédric ROBERT, M Jean-Pierre SIMON, Mme Agnès BEAUDRU

Absent excusé : M Mathieu GOUJON
Mme Carole JULIEN ayant donné pouvoir à M Vincent NAVARRE
M Guillaume EDOUARD ayant donné pouvoir à Mme Agnès BEAUDRU

Secrétaire de séance : Mme Céline LECOMPTE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024
2. Délibération DETR pour complément de dossier
3. Délibération convention au service urbanisme
4. Délibération Epicerie Solidaire
5. Délibération Tarif Cantine
6. Délibération Tarif Garderie
7. Point travaux salle polyvalente
8. Informations diverses
9. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération DETR pour complément de dossier

Madame le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention DETR a été déposé pour l'installation d'une réserve incendie Rue de l'Oiselière sur le terrain communal :

- Installation de la cuve Réserve incendie : 16000 € HT
- Branchement Raccordement Veolia : 1661.32 € HT

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **Confirme** la demande de subvention DETR 2024 (Travaux DECI – Rue de l'Oiselière – Hameau de l'Oiselière) pour un montant 17 661.32 € HT

3. Délibération convention au service urbanisme

Suite à la délibération du 28 décembre 2023 de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole concernant le fonctionnement et la tarification du service instructeur des autorisations du droit du sol, Madame le Maire présente les propositions de convention et d'annexes y étant attachées.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **Accepte** les termes de la convention et de ses annexes (annexe 1, 2, 3, 4) pour la création du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols entre la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et la Commune de Les Trois-Pierres.
- **Autorise** Madame Le Maire signer la convention et ses annexes.

4. Épicerie solidaire – Aide ponctuelle

Madame la Maire informe qu'un habitant de la commune a sollicité son inscription à l'épicerie solidaire de Saint-Romain de Colbosc. Le calcul de son reste pour vivre a révélé qu'il peut bénéficier de cette aide.

Il a le droit à 14 euros par mois de produits parmi les références proposées qui sont à la charge de la commune de résidence.

Madame le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour que cet habitant puisse bénéficier des produits de l'épicerie solidaire.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **autorise** cet habitant à bénéficier de l'épicerie solidaire
- **s'engage** à financer la somme de 14 € par mois pour l'année 2024.

5. Délibération Tarif cantine

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal d'arrêter les tarifs des repas de cantine pour l'année scolaire 2024-2025.

Le prestataire Newrest a envoyé les prix applicables à partir de septembre prochain, on note une augmentation des prestations. Dans le bilan global de la prestation cantine, il faut prendre en compte les charges de personnel afférent au service de restauration et d'organisation du temps méridien, ainsi que les charges de fonctionnement. L'ensemble de ces charges représente 50% du prix de revient.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **fixe** les tarifs des repas de cantine pour l'année scolaire 2024-2025 comme suit :
 - Repas Maternelle : 4,00 €
 - Repas élémentaire : 4,90 €

Une augmentation légèrement plus importante du tarif de maternelle a été choisie, car ceux-ci demandent plus d'aide pour le repas et le temps méridien.

6. Délibération Tarif garderie périscolaire

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal d'arrêter le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **fixe** le tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025 comme suit :
 - 1,75 € la demi-heure

7. Points sur travaux Salle polyvalente

L'opération Travaux Salle Polyvalente inscrite au budget communal va débiter pendant la période estivale :

Opération 124 - RENOVATION SALLE POLYVALENTE		
DESCRIPTIF	DEPENSES HT	<i>Entreprises</i>
REPLACEMENT DES MENUISERIES et INSTALLATION VOLETS ROULANTS	58 578,16 €	<i>Vallée de Seine Rénovation</i>
REPLACEMENT FAUX PLAFOND	26 000,00 €	<i>GNC Agencement</i>
ALIMENTATION ELECTRIQUE VOLETS ROULANTS	1 435,00 €	<i>ADELEC</i>
TRAVAUX ELECTRICITE ET ECLAIRAGE	5 175,00 €	<i>ADELEC</i>
Peinture	1 615,80 €	<i>Leroux Peinture</i>

Total des travaux : 111 364,75 € TTC

Des subventions ont été accordées par l'Etat DETR (30 %) et par le Département (30 %). Reste à la charge de la commune 55 682,38 €.

8. Informations diverses

- Madame le Maire informe que
 - Il a été constaté qu'une croix gammée a été gravée sur un montant du passage piéton le long de la cour de l'école. Le conseil municipal condamne ces dégradations. Le sigle a été effacé par le service technique communal.
 - Les entretiens professionnels du personnel ont eu lieu,
 - Le compromis pour la vente du terrain communal Rue du Village est programmé au 9 juillet 2024
 - La loi APER (zone d'accélération des énergies renouvelables) est à définir par la Commune
- Madame Legros et Madame le Maire ont assisté au conseil d'école le 18 juin dernier. Pour l'année scolaire 2024-2025, l'école accueillera 92 élèves :
 - PS, MS : 22 élèves
 - GS, CP : 23 élèves
 - CE1, CE2, CM1 : 24 élèves
 - CM1, CM2 : 24 élèves
- Les parents d'élèves élus demandent à revenir aux serviettes « tissu » pour la prochaine rentrée pour éviter les déchets. Mme Legros et Mme Bertrand répondent qu'elles attendent le retour du sondage organisé par les parents d'élèves élus sur ce sujet.
- Une armoire sera achetée pour la classe 3.
- La barrière du potager sera installée prochainement.
- Le traçage des lignes et circuits sur le sol de la cour de maternelle sera effectué cet été.

- Monsieur Jachiet rapporte les conférences avec la CU Le Havre Seine Métropole auxquelles il a participé.

9. Questions diverses

La prochaine réunion aura lieu le 16 septembre 2024 à 20 h 30.

BEAUDRU Agnès	
BERTRAND Monique	
BRENNAN Dominique	
CERVANTES Michel	
EDOUARD Guillaume	Excusé Pouvoir à Mme Agnès Beaudru
GOUJON Mathieu	Excusé
GRENET Denis	
JACHIE Nicolas	
JULIEN Carole	Excusée pouvoir à M Vincent Navarre
LECOMPTE Céline	
LEGROS Sophie	
NAVARRE Vincent	
ROBERT Cédric	
SIMON Jean-Pierre	